

Reporter le n° du tube et le nom du chiot/chaton indiqué en page 1

Numéro du tube*

Nom de l'animal*

Cadre réservé à ANTAGENE

Les parents utilisés pour cette vérification de parenté doivent obligatoirement disposer d'une empreinte génétique (norme ISAG 2006)

Éléments à fournir obligatoirement avec le présent formulaire :

- ▶ une copie de l'empreinte génétique des parents (norme ISAG 2006), s'ils ont été testés par un autre laboratoire qu'ANTAGENE.
- ▶ les informations du chiot ou du chaton en page 1 + les informations d'au moins un parent en page 2

L'identification génétique du chiot ou du chaton est **OBLIGATOIRE** pour établir la vérification de parenté

PARENTÉ PRINCIPALE

55€^{TTC}

Identification génétique (empreinte ADN)

+

Vérification de parenté (filiation)

La vérification de parenté est indissociable de l'identification génétique.

	NOM DES PARENTS ET N° IDENTIFICATION *	N° PRÉLÈVEMENT ANTAGENE
MÈRE	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PÈRE 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PÈRE 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Le(s) propriétaire(s) des parents doivent autoriser l'utilisation de l'empreinte génétique de leurs animaux pour effectuer une vérification de parenté.

PARENTÉ SUPPLÉMENTAIRE

+10€^{TTC} Par couple ou parents supplémentaires

	NOM DES PARENTS ET N° IDENTIFICATION	N° PRÉLÈVEMENT ANTAGENE
MÈRE	<input type="text"/>	<input type="text"/>
PÈRE 3	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Le(s) propriétaire(s) des parents doivent autoriser l'utilisation de l'empreinte génétique de leurs animaux pour effectuer une vérification de parenté.

Pour chaque animal renseigné ci-dessus, tous les champs nécessaires doivent être complétés.
Le dossier sera traité uniquement si le présent formulaire est complet